

DECISION DU MAIRE

Référence 2024.00464
Direction en charge Affaires culturelles
Objet Marché de fourniture, de livraison et d'installation d'équipements pour l'Espace de création et culture numérique des médiathèques de Saint-Étienne et du matériel de valorisation patrimoniale conclu avec plusieurs prestataires

VISAS

Le Maire de la Ville de Saint-Étienne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-18, L 2122-20, L 2122-22 et L 2122-23,

VU la délibération n°2020.00092 en date du 15 juillet 2020 telle que modifiée par la délibération n°2021.00003 du 25 janvier 2021, par laquelle le Conseil Municipal a chargé M. Le Maire par délégation de cette assemblée de prendre certaines décisions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'a autorisé à charger les adjoints et conseillers municipaux délégués de son choix à prendre les décisions pour lesquelles il a reçu délégation,

CONSIDERANT le besoin d'équiper l'espace de création et culture numérique des médiathèques de Saint-Étienne et du matériel de valorisation patrimoniale,

CONSIDERANT que pour ces prestations, il a été nécessaire de lancer une consultation en procédure adaptée qui suit les dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, décomposé en huit lots,

CONSIDERANT que l'avis d'appel à la concurrence publié le 06 février 2024 sur le site de la Ville de Saint-Étienne et sur USINENOUVELLE.COM, ayant pour date limite de remise des offres calée au 19 mars 2024 à 12h,

CONSIDERANT qu'à l'issue de la procédure de mise en concurrence, 10 entreprises ont remis une offre dans les délais,

CONSIDERANT que ces offres ont été jugées au regard des critères de jugement des offres suivants, la valeur technique pondérée à 55%, le prix des prestations pondéré à 40 % et les performances en matière de protection de l'environnement pondéré à 5%,

CONSIDERANT qu'il en résulte de l'analyse après négociation que les candidats BULMAN MLLASER (lots 1 et 3), ERM AUTOMATISMES INDUSTRIELS (lots 2 et 4), INNOVATIVE NUMERIC SOLUTIONS (lot 8) ont remis une proposition économiquement la plus avantageuse au vu des critères de jugement des offres précités pour la Ville de Saint-Étienne,

DECIDE

ARTICLE 1

Le marché relatif à la fourniture, livraison, installation d'équipements pour l'espace de création et culture numérique des médiathèques de Saint-Étienne et du matériel de valorisation patrimoniale sera réalisé par la voie d'un accord-cadre sans minimum et avec un maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique a été conclu avec les prestataires suivants :

Lot n°1 Grande fraiseuse numérique

➤ **Entreprise BULMAN MLLASER**

ZI de Montrichard, Chemin de Montrichard, 54 700 PONT A MOUSSON

Siret n°480 876 424 00049

Le montant maximum des prestations pour la durée du marché est de 10 880,00 € HT.

Lot n°2 Machines textiles

➤ **Entreprise ERM AUTOMATISMES INDUSTRIELS**

561 Allée Bellecour, 84 200 CARPENTRAS

Siret n°353 183 601 00056

Le montant maximum des prestations pour la durée du marché est de 15 158,00 € HT.

Lot n°3 Découpe laser

➤ **Entreprise BULMAN MLLASER**

ZI de Montrichard, Chemin de Montrichard, 54 700 PONT A MOUSSON

Siret n°480 876 424 00049

Le montant maximum des prestations pour la durée du marché est de 27 200,00 € HT.

Lot n°4 Scan et impression 3D

➤ **Entreprise ERM AUTOMATISMES INDUSTRIELS**

561 Allée Bellecour, 84 200 CARPENTRAS

Siret n°353 183 601 00056

Le montant maximum des prestations pour la durée du marché est de 7 410,00 € HT.

Lot n°5 Matériel de découpe et transfert

- **Ce lot a été déclaré infructueux, car les offres sont au-dessus de la marge acceptable entre l'estimation et les crédits disponibles pour la Ville de Saint-Étienne.**

Lot n°6 Ordinateurs portables

- **Ce lot a été déclaré infructueux, au vu des critères de prix et de l'estimation, la seule offre n'est pas acceptable.**

Lot n°7 Matériel de jeux vidéo

- **Ce lot a été déclaré infructueux, au vu des critères de prix et de l'estimation, la seule offre n'est pas acceptable.**

Lot n°8 Matériel de valorisation patrimoniale (scanners)

➤ **Entreprise INNOVATIVE NUMERIC SOLUTION**

19 boulevard Malesherbes, 75 008 PARIS

Siret n°818 704 850 00010

Le montant maximum des prestations pour la durée du marché est de 32 880,00 € HT.

Cet accord-cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande.

ARTICLE 2

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an, et ce, à compter de la date de notification du contrat.

Le délai d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre.

ARTICLE 3

L'imputation budgétaire pour ces prestations est la suivante : Opération 2022 P 6749, Chapitre 21, Nature 21838.

ARTICLE 4

Il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 5

M. le Directeur Général des Services et M. le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Saint-Étienne, le 01/07/2024

Le Maire

Gaël PERDRIAU